



EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 10 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois et le dix juillet à 18 heures, le Conseil de Communauté régulièrement convoqué par courriel en date du 03 juillet 2023 s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire à Magalas, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES, Président.

Délégués Titulaires Présents :

Mesdames Alice ARRAEZ, Lydie COUDERC, Monique CROS, Catherine FIS, Marie GARCIA-CORDIER, Francine GERARD, Sylvie LERMET, Sandrine MICHAUD, Alba PALOMARES, Séverine SAUR, Lyria VERLET.

Messieurs François ANGLADE, Gérard BARO, Mathieu BENEZECH, Jean BLANQUEFORT, Philippe BOUCHE, Patrick BOURRAND FAVIER, Francis BOUTES, Alain DURO, Michel FARENC, Francis FORTE, Francis CASTAN, Lionel GAYSSOT, Jean-Michel GUITTARD, Sylvain HAGER, Alain JARLET, Jean-Claude MARCHI, Gérard NICOLAS, Joël RIES, Jacques ROMERO, Guy ROUCAYROL, Michel SALLES, Alain SICILIANO, Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE, Robert SOUQUE, Michel TRILLES, Jean-Michel ULMER.

Absents :

Mesdames Emmanuelle AZEMA - CARLES, Corinne CONSTANTIN, Martine GIL, Marie LORENTE,
Messieurs Bruno CRISTOL, Jacques DHAM, Thierry ROQUE, Pierre-Jean ROUGEOT.

Délégués suppléants : Messieurs Alain MALRIC, Gilles VICENTE

M. Pierre-Jean ROUGEOT donne procuration à Mme Catherine FIS
M. Jacques DHAM donne procuration à M. Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE
Mme Marie LORENTE donne procuration à M. Michel FARENC
M. Bruno CRISTOL donne procuration à M. Alain DURO
Mme Emmanuelle AZEMA - CARLES donne procuration à M. Lionel GAYSSOT

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer.
Madame Lyria VERLET est élue secrétaire de séance.

169-2023 – Lancement de la consultation pour l'achat de véhicules -Services techniques

M. le Président fait part au Conseil des besoins en véhicules des services techniques :
- un tracteur d'occasion pour le débroussaillage avec l'épareuse : valeur estimative : entre 90 000€ et 100 000€HT

- 1 VL : valeur estimative entre 20 000€ et 25 000€HT
- 2 camions benne d'une valeur unitaire estimée entre 30 000€ et 35 000€HT

Il demande au conseil de l'autoriser :

- à lancer une consultation sur devis auprès des fournisseurs
- à signer l'acte d'acquisition à l'issue de la consultation et après analyse des offres par les services techniques et le service des marchés

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de son Président, à l'unanimité des membres présents

- **AUTORISE** M. le Président à lancer la consultation pour l'acquisition du tracteur d'occasion, du VL et de 2 camions benne pour les services techniques.
- **DIT que** le Président est autorisé à signer les actes d'acquisitions à l'issue de la consultation et après analyse des offres par les services techniques et le service des marchés.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

LE PRESIDENT,

